

Dossier de presse

// Service Presse

Tél. 02 40 41 67 06

presse@nantesmetropole.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

Nouveaux services de mobilité, covoiturage : Nantes Métropole poursuit ses projets pour des mobilités durables



En présence de :

- Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole
- Bertrand Affilé, vice-président de Nantes Métropole en charge des stratégies de mobilités et des déplacements ;
- Pascal Bolo, président de la Semitan.

Communiqué de synthèse p.3

De nouveaux services et outils de mobilité pour accompagner au changement de comportements p.4

- Naolib devient la nouvelle identité mobilité multimodale
- un nouveau site web
- une plateforme téléphonique
- des rendez-vous pour un bilan et des solutions personnalisées

Mise en service de la voie dédiée au covoiturage sur le boulevard de la Prairie de Mauves p.7

Communiqué de synthèse

Nantes, le 9 juin 2023

De nouveaux services de mobilité et ouverture du premier axe de covoiturage pour continuer de favoriser les mobilités durables

Dans un contexte où les besoins en déplacement se multiplient, les élus continuent d'agir pour une mobilité plus douce et plus respectueuse de l'environnement en proposant aux habitantes et habitants des alternatives à l'usage individuel de la voiture. Pour cela, Nantes Métropole investit 1 milliard d'euros dans le mandat pour développer des mobilités durables et décarbonées. Un investissement sans précédent pour inciter et accompagner les usagers à privilégier les transports en commun, le covoiturage et les mobilités douces (marche à pied et vélo) dans leurs déplacements quotidiens, au bénéfice de l'environnement, de la santé mais aussi du porte-monnaie. Parmi les projets les plus récents : la création de nouveaux services de mobilité et de nouvelles infrastructures pour favoriser le covoiturage.

De nouveaux services mobilité pour se déplacer plus facilement à la rentrée

Pour inciter les usagers à changer leur comportement et faciliter leurs déplacements quotidiens sans utiliser de manière individuelle la voiture, Nantes Métropole lance de nouveaux services et outils de mobilité à partir de septembre 2023. Pour plus de cohérence, l'ensemble des opérateurs de mobilité se retrouveront sous un nouveau nom « Naolib » avec un nouveau site web, porte d'entrée unique, pour accéder à l'ensemble des offres mais aussi une plateforme téléphonique pour des conseils personnalisés et, à horizon 2025, une application mobile.

Ouverture d'une nouvelle voie dédiée au covoiturage boulevard de la Prairie de Mauves

Le covoiturage fait partie intégrante du Plan de déplacements urbains de Nantes Métropole. Que ce soit au travers de services covoiturage, de la tarification en P+R ou du déploiement d'aires et de points de rendez-vous, la collectivité s'est dotée d'outils incitatifs permettant de répondre au développement de cette pratique.

Le lundi 12 juin 2023, Nantes Métropole mettra en service une voie réservée au covoiturage boulevard de la Prairie de Mauves. D'une distance de 2,2 km, elle va permettre aux usagers qui covoiturent de gagner du temps. La voie, dans le sens Nantes vers périphérique, est réservée aux véhicules transportant deux personnes et plus (y compris le conducteur), en plus des véhicules de secours, taxis et transports collectifs. L'ouverture de cet axe s'inscrit dans le prolongement de la mise en service en 2022 de la voie réservée aux transports collectifs sur l'A83 et le boulevard de Vendée. Cette première voie est une expérimentation qui fera l'objet d'une évaluation avec le CEREMA pour définir les suites à donner.

D'ici fin 2023 : tests, arrivées progressives et mise en service commerciale des nouveaux tramways

Comme annoncé le 10 mai dernier, la nouvelle rame de tramway a effectué avec succès ses premiers tests techniques sur la ligne 1 le 5 juin 2023. Ces tests vont se poursuivre pour vérifier le fonctionnement de la rame sur le réseau en vue de son homologation et de l'autorisation de mise en service commerciale prévue fin 2023.

Les autres rames sont en cours de fabrication sur le site d'Alstom à La Rochelle. Elles seront livrées progressivement, avec une **2^e rame attendue autour du 20 juin**. Les habitantes et habitants de la métropole pourront découvrir l'équipement et y monter à bord lors de visites organisées à l'occasion d'une journée Portes Ouvertes le samedi **1^{er} juillet 2023** au Cetex de Dalby.

De nouveaux services et outils de mobilité pour accompagner au changement de comportements



Pour faciliter les déplacements des habitantes et habitants et favoriser les mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture, Nantes Métropole renforce ses services à partir de septembre 2023. Pour plus de cohérence et de lisibilité, l'ensemble des opérateurs de mobilité (Tan, Nge parkings, bicloo, Effia) se retrouveront sous un nouveau nom : « Naolib ». Afin d'accompagner les changements de comportements, les usagers bénéficieront d'un nouveau site web, porte d'entrée unique et pour accéder à toutes les offres de mobilité. Il sera complété d'une plateforme téléphonique pour des conseils personnalisés et d'une application mobile à horizon 2025. Ces services ont été créés avec la participation du comité des partenaires qui réunit des associations et citoyens.

Naolib devient la nouvelle identité mobilité multimodale

Sa promesse

Avec Naolib, Nantes Métropole facilite les déplacements en réunissant la tan, bicloo, Nge Parkings et Effia. Naolib, c'est un éventail de possibles, c'est la promesse d'une mobilité fluide.

Sa signification

La nouvelle identité mobilités, Naolib, accompagnera le lancement de ces services. Son nom exprime le territoire avec "nao", diminutif de Naoned, Nantes en Breton, qui vient lui même du nom des Namnetes, peuple gaulois de la région de Nantes. Il exprime aussi la liberté de mouvement avec "lib" : c'est la promesse de se déplacer librement sur la métropole, en toute fluidité. Son graphisme avec ses courbes pleines, évoquent une itinérance douce et fluide. Ses couleurs et ses illustrations expriment à la fois la diversité des modes de déplacements et le caractère créatif et inventif du territoire. Enfin, le vert « pop », sa principale couleur traduit la dimension écologique du projet : les mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture participent à la lutte contre le changement climatique.

Sa mise en place

A terme, Naolib va remplacer les identités visuelles des opérateurs de mobilité. Le déploiement va se faire de manière progressive et raisonnée. Il s'agit d'abord d'appliquer cette nouvelle identité sur tous les nouveaux matériels et sur les supports de communication qui sont renouvelés : fiches horaires, dépliants, cartes mobilité, panneaux tarifs parkings. D'ici 2025, l'identité sera déployée sur une grande partie des supports.



Un nouveau site web

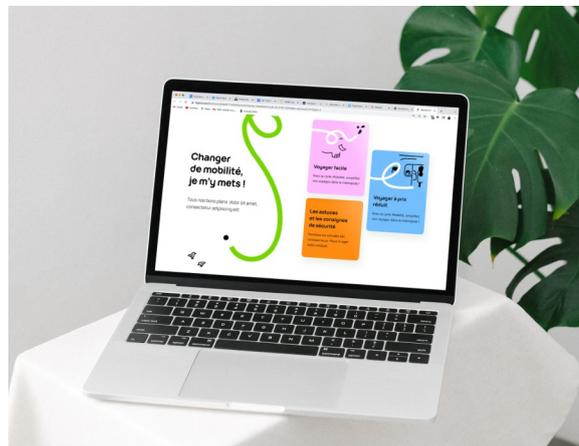
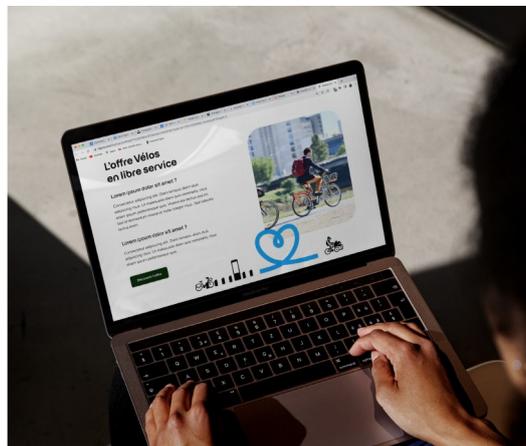
Le site web Naolib réunira les informations sur toutes les mobilités de la métropole, alors qu'actuellement il faut consulter le site de chaque opérateur (transports en commun, vélo, parkings...) pour avoir une vue exhaustive des solutions de mobilités. Il offrira également des outils interactifs pour faire le point sur sa mobilité, et aider ceux qui le souhaitent à changer leurs habitudes de déplacement.

L'objectif est double :

- offrir un parcours simple aux usagers, pour les aider, au quotidien, à se déplacer plus facilement ;
- inciter les usagers à opter pour des solutions alternatives avec les mobilités douces.

Véritable guide pratique, le site web apportera une information exhaustive sur les différentes solutions de déplacement :

- les transports en commun (urbains et péri-urbains) ;
- les services vélo ;
- l'autopartage et le covoiturage ;
- l'offre de stationnement en voirie et dans les parkings, parkings-relais ;
- les tarifs et modalités d'accès aux services. Des outils permettront de rechercher des itinéraires multimodaux.



Il incitera aux **changements de comportements**, notamment avec sa rubrique « conseils ». Il permettra d'analyser sa mobilité et de proposer des solutions : auto-diagnostic, témoignages, simulateur d'impact carbone, comparatif de chaque mode de déplacement selon trajet pour la distance, le coût financier, le temps de trajet. Également à destination des **professionnels**, le site informera sur les solutions de mobilité pour les salariés de l'agglomération (transports en commun, autopartage et covoiturage, stationnement, marche à pied), l'offre « tourisme d'affaire », les droits et obligations des employeurs ainsi que sur les aides financières existantes aux échelles locales et nationales. Ce nouveau site internet sera mis en ligne **mi-septembre 2023**. En **2025**, une application mobile regroupera plusieurs fonctionnalités comme la planification des trajets et de l'info en temps réel. Il sera aussi possible de souscrire et utiliser l'ensemble des offres mobilité.

Une plateforme téléphonique

Cette plateforme téléphonique au numéro unique et gratuit **02 40 444 444**, va permettre aux usagers d'obtenir des informations pratiques et conseils sur leur mobilité, quels que soient les modes de déplacement concernés. Allo Naolib, c'est un conseil personnalisé humain et expert qui oriente les usagers pour savoir comment se déplacer en fonction de leurs besoins et de leur situation. Les informations seront apportées par 20 conseillers formés sur les services existants de mobilité de la métropole, les itinéraires, tarifs, horaires ou modalités d'accès.

Des rendez-vous pour un bilan et des solutions personnalisées

Un diagnostic par téléphone et sur prise de rendez-vous pourra être proposé aux usagers en lien avec leurs besoins en terme de mobilité. Il sera en effet possible de prendre rendez-vous sur le site web. Des créneaux d'une durée de 30 minutes seront proposés le lundi de 15h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. Une fois le rendez-vous pris, l'utilisateur recevra un e-mail de confirmation et à la suite de son entretien, il recevra de la part du conseiller un diagnostic mobilité avec des propositions pour se déplacer au mieux sur le territoire.

Quelques exemples :

- *je change de lieu de travail, quel est le meilleur moyen pour m'y rendre depuis mon domicile ?*
- *de quelles aides puis-je bénéficier pour me déplacer ?*
- *je veux m'abonner au service bicloo, comment faire ?*



Ma carte Naolib
pour me déplacer
en toute fluidité !



Univers visuel de Naolib - Visuels en cours de travail



Univers visuel de Naolib - Visuels en cours de travail



Univers visuel de Naolib - Visuels en cours de travail

Mise en service de la voie dédiée au covoiturage sur le boulevard de la Prairie de Mauves

Nantes Métropole facilite le covoiturage avec la mise en service, le lundi 12 juin à 13h, d'une voie longue de 2,2 km sur le boulevard de la Prairie de Mauves. Située sur la file de droite dans le sens sortant depuis Nantes vers le périphérique, elle sera expérimentée et réservée aux véhicules transportant deux personnes et plus (y compris le conducteur). Les véhicules de secours, taxis et transports collectifs pourront également y circuler. Une signalisation sera mise en place pour que les usagers puissent repérer la voie. En cas de non respect, le conducteur du véhicule est passible d'une contravention de classe 4, assortie d'une amende de 135€.

Un gain de temps pour les covoitureurs

Les études réalisées indiquent que l'aménagement proposé permettra un gain de temps d'environ 8 minutes pour les covoitureurs effectuant un trajet en heure de pointe du soir entre le boulevard de Seattle et la Porte d'Anjou. Nantes Métropole, maître d'ouvrage de ce projet, a investi 500000€ TTC (comprenant les équipements et travaux, ainsi que les mesures d'évaluation). Une évaluation de cette expérimentation est prévue pour mesurer la pertinence du projet et le cas échéant la pérennisation de la voie.



Pour mener à bien ce projet, une étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et cofinancée pour moitié par le Programme des Investissements d'Avenir Ville de demain, opéré par la Banque des Territoires. Son objectif était d'étudier des aménagements de voies réservées permettant d'améliorer les conditions de circulation, sur des axes saturés :

- la route de Pornic en extra et intra-périphérique ;
- le boulevard de la prairie de Mauves ;
- la RD 178, l'A83 et le boulevard de Vendée ;
- la RD 537 et le chemin de la Justice parallèle à la RN 137.

Les prochains axes qui feront l'objet de voies réservées au covoiturage sont :

- la route de Pornic en intra-périphérique à horizon 2025 ;
- la voie actuellement réservée aux transports en commun sur le boulevard de Vendée, à l'étude à ce stade.